



La TRANSITION ENERGETIQUE

Cela vous concerne !

© La médiathèque EDF / Thierry Dierrenm



Imprimé par nos soins
57, rue Bersot
25004 BESANCON Cedex
Directeur de publication : Michel Charpy
Prix : 0,50€
ISSN: 2234-2952



Juillet 2013
N°117

Déposé le 4 Juillet 2013



Patrick IVANCE

“A la conquête des jours heureux” telle était la finalité du programme du Conseil National de la Résistance dont nous venons de fêter le 70ème anniversaire le 27 mai dernier.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous observons un basculement de l'actuel gouvernement dans le libéralisme, un gouvernement qui ne répond qu'aux injonctions de Bruxelles en contrepartie d'un délai de 2 ans pour réduire les déficits à 3%, un gouvernement qui veut rassurer les marchés financiers et les agences de notation et qui est sous la pression du Fonds Monétaire International et de la Banque Centrale Européenne.

Cette situation génère de nouvelles attaques anti sociales, ainsi que la remise en cause par les forces de l'argent de notre protection sociale, des retraites voir de la démocratie. Les électriciens et gaziers ne sont pas épargnés par cette vague austéritaire.

Le tarif agent continue d'être pour certains députés de l'UMP un insupportable avantage dans cette société en crise.

Nos activités sociales, un insupportable financement qui conduit EDF à amputer de nouveau sa contribution de 11 millions d'euros au fond du 1% pour l'année 2013 en dehors de toute légalité.

La CAMIEG, alors que les excédents atteignent aujourd'hui les 338 millions d'euros cumulés, les employeurs bloquent la situation, ne permettant pas à tous les bénéficiaires une amélioration sensible des prestations servies.

Nous n'avons cessé de le dire, nous ne sommes en rien responsables de la crise financière dont ils veulent nous faire subir les conséquences.

Les retraités, considérés comme des nantis seraient la cible privilégiée du gouvernement, avec l'ambition de mettre en œuvre les préconisations du rapport Moreau. L'ensemble de ces mesures préconisées correspond à une volonté d'accélérer la baisse du pouvoir d'achat des retraités et répond une fois de plus aux exigences de la Commission de Bruxelles.

Les organisations de retraités de la CGT, FO, FSU, UNIR-Solidaires considèrent qu'il s'agit ni plus ni moins d'une attaque frontale contre le pouvoir d'achat de tous les retraités avec pour incidence :

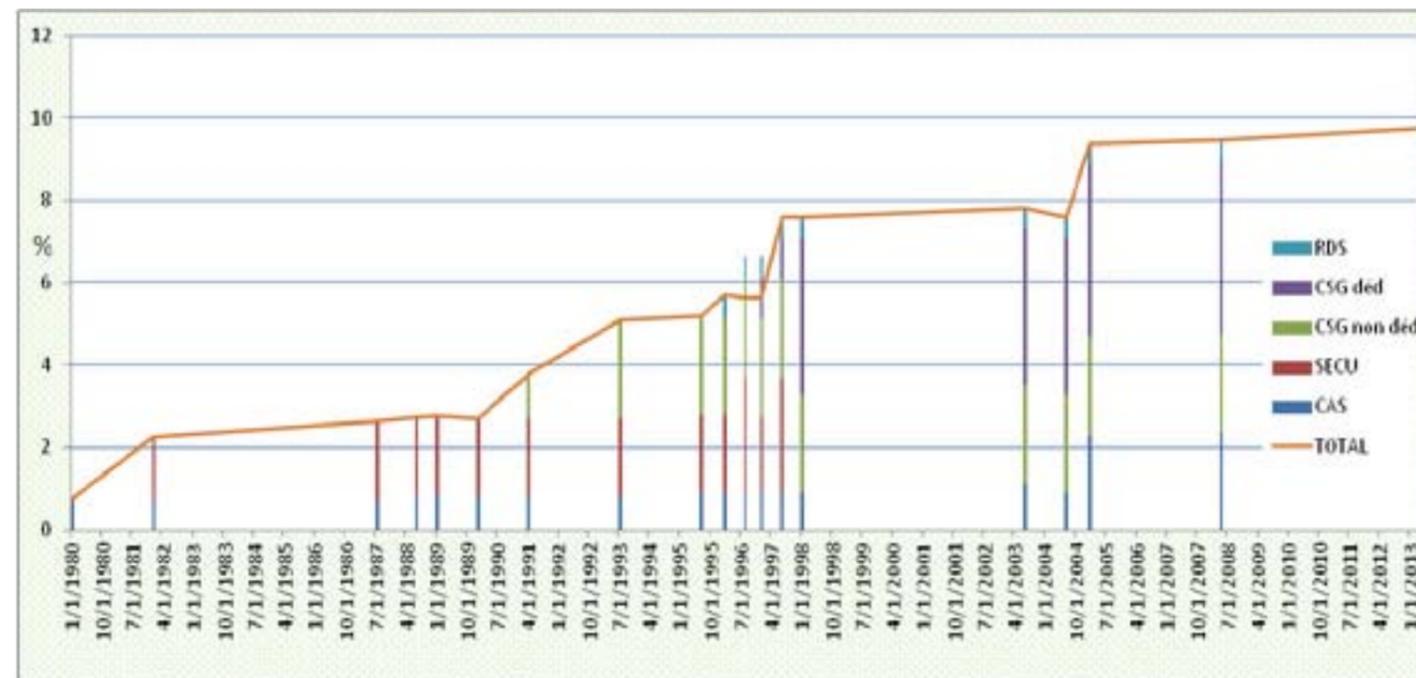
- la sous-indexation des pensions, annoncée sur trois ans, alors que les revalorisations actuelles ne maintiennent pas le pouvoir d'achat.

- la hausse de la CSG pour les retraités à hauteur de 7,7%, ce qui représenterait une ponction de 1,7 milliard d'euros sur les retraites, qui s'ajouterait à la taxe de 0,3% mise en œuvre au 1er avril, à la non revalorisation des barèmes d'impôt et à la suppression de la demi-part pour les veufs, veuves et isolés.

- la suppression de l'abattement fiscal de 10%, ce qui accroîtrait la charge fiscale de millions de foyers retraités.

“Le mot résister doit aujourd'hui se conjuguer au présent” affirmait Lucie AUBRAC une grande dame de la résistance. Raviver l'esprit du CNR, c'est aussi proclamer que la conquête des “jours heureux” est toujours une idée neuve.

Faisons la nôtre, par notre engagement dans les luttes revendicatives et la syndicalisation.



Cotisations sociales sur les pensions

DATE	CAS	SECU	CSG non déd	CSG déd	RDS	TOTAL
01/01/1980	0,75	0	0		0	0,76
01/01/1982	0,75	1,5	0		0	2,25
01/07/1987	0,75	1,9	0		0	2,65
01/07/1988	0,825	1,9	0		0	2,725
01/01/1989	0,85	1,9	0		0	2,76
01/01/1990	0,8	1,9	0		0	2,7
01/04/1991	0,8	1,9	1,1		0	3,8
01/07/1993	0,8	1,9	2,4		0	5,1
01/07/1995	0,8875	1,9	2,4		0	5,1875
01/02/1996	0,8875	1,9	2,4		0,5	5,6875
01/08/1996	0,8875	2,85	2,4		0,5	5,6375
01/01/1997	0,8875	1,85	2,4	1	0,5	5,6375
01/07/1997	0,8875	2,8	2,4	1	0,5	7,5875
01/01/1998	0,8875	0	2,4	3,8	0,5	7,5875
01/07/2003	1,1125	0	2,4	3,8	0,5	7,8125
01/07/2004	0,8875	0	2,4	3,8	0,5	7,5875
01/02/2005	2,28	0	2,4	4,2	0,5	9,38
01/05/2008	2,36	0	2,4	4,2	0,5	9,46
01/04/2013	2,36	0	2,7	4,2	0,5	9,76

Sommaire

Edito

Evolution des cotisations sociales prélevées sur les pensions dans les IEG

Comité d'histoire sociale mines et énergies

Transition énergétique

Un autre regard sur le vieillissement

Activités sociales

Assemblée Générale de Belfort

5ème congrès fédéral

L'écho du conseil

Agenda



C.h.s.m.e.
franche-comté
 Comité d'Histoire Sociale Mines Energie Franche-Comté



J'adhère au C.H.S.M.E

Un vieux qui ment....C'est un riche qui vole !

Notre Comité d'Histoire Sociale mines énergie Franche-Comté a été validé par la Préfecture du Doubs comme naissante le 8 avril..... 2013, clin d'œil à l'histoire, mais voulant dépasser toute idée de commémoration, pour comme nous l'avons souvent exprimé, pour prendre notre place au quotidien des énergéticiens de notre région comtoise. Les statuts déposés, notre association reconnue va pouvoir prendre toute sa dimension de mémoire vive en collectant, archivant, recherchant et diffusant sous forme de thématiques la vie de ces hommes et de ces femmes qui ont constitué le service public de l'énergie au cours de ces années qui ont suivi la nationalisation le 8 avril 1946.

Pour que cette génération de nouveaux embauchés puisse mesurer le processus historique de l'évolution des Industries Électrique et Gazière il nous faudra travailler à l'éducation, à l'accès aux savoirs et des savoirs faire, constitutifs au Service Public de l'Énergie. En cela, il nous faut élaborer une nouvelle forme et conception de notre histoire. Une histoire démontrant dans tout son développement, au-delà des seuls aspects chronologiques ou évènementiels, la complémentarité de l'engagement syndical, professionnel et social des agents et donner à ceux qui arrivent dans les entreprises, à ces jeunes femmes et hommes une autre image, une autre projection de leurs responsabilités d'énergéticien.

Pour cela, nous rencontrons « les anciens », les acteurs de toute une vie pour donner à voir, à comprendre les interprétations entre vie professionnelle et engagement citoyen à l'entreprise, à mesurer entre vie familiale et esprit de responsabilité, dans le milieu social et syndical ; pour donner à se penser comme acteur responsable à partir de l'entreprise dans la communauté humaine.

Rien n'influera d'avantage sur nos attitudes à l'égard de la vie de nos concitoyens, la façon dont nous apprenons et comprenons cette histoire... notre histoire.

Donc nous voulons écrire cette partie d'histoire du mouvement ouvrier dans un sens différend : dépasser les citations de dates, les successions d'affrontements, de scissions, d'unités, pour s'inscrire dans un mouvement large de témoignages, permettant de mesurer les écarts entre les intentions et les actes, par conséquent permettre à tous et à chacun de mesurer tout ce qui a contribué à réaliser notre fierté d'agent des I.E.G. au service du peuple et de notre pays.

Les derniers événements, liés à l'assassinat du jeune Clément MERIC, 18 ans, nous indiquent à quel point l'indignation ne suffit pas et nous montre clairement que chaque déclaration banalisant les propositions et les actes du Front National, que chaque parole raciste, xénophobe, humiliante entachant la dignité humaine, engendrent le développement de la haine et de la déshumanisation. L'actualité charge de nous le rappeler, travailler à développer les idées progressistes face à l'obscurantisme est notre fierté.

Je me permets de citer l'écrivain Stéphane Zweig : « l'histoire n'a de sens que si elle s'élève à la plus haute objectivité. » Nous le devons, nous le ferons !

Notre plan de travail en objectifs :

- L'histoire du gaz en Franche-Comté,
- La construction des barrages hydrauliques en Franche-Comté
- Les mines de Ronchamp

Reportages en cours : l'usine à gaz de Belfort et Besançon Casamène. Collectage de documents sur l'histoire du gaz. Transmettez nous vos documents, témoignages, contactez-nous, nous pouvons vous rendre visite sur ces sujets.

23 collègues ont rejoint et adhéré à ce jour au jeune Comité d'Histoire. Rejoignez-nous à l'aide du bulletin ci-joint au journal où vous trouverez nos contacts.

Alain PHILIPPE



Comité d'Histoire Sociale Mines
Énergie Franche-Comté



Pourquoi la création d'un Comité d'Histoire ?

Depuis plusieurs décennies, tous, nous ressentons la nécessité de créer les conditions de mémorisation et de conservation de nos archives. Elles sont nombreuses : photocopies, photos, films, affiches, livres, documents professionnels, syndicaux, activités sociales, courriers, brochures, etc... Autant de témoignages montrant à quel point, gaziers, électriciens, mineurs et leurs familles sont inscrits dans l'activité technologique, culturelle, professionnelle, sociale et économique de cette région de Franche-Comté.

En créant ce Comité, nous nous invitons dans l'histoire régionale. Elle pourra prendre sa place sur le plan national à la demande, pour montrer et expliquer les particularités et les spécificités des énergéticiens francs-comtois.

Trois domaines d'activités seront développés :

- le collectage et archivage
- la recherche et l'analyse
- la promotion et la transmission

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'Éducation Populaire visant à assurer avec pédagogie la compréhension du réel, dans lequel nous vivons. Notre volonté est d'œuvrer à l'émancipation, pour dépasser avec esprit critique les contradictions et participer à la construction d'un avenir énergétique, en lien avec les idéaux du Conseil National de la Résistance et considérer l'avenir comme la réalité de nos utopies.

N'hésitez pas à nous rejoindre, par votre contribution, de prêt et de dons. Avec votre participation active nous développerons ensemble nos ambitions.

COMITÉ D'HISTOIRE SOCIALE MINES-ÉNERGIE
FRANCHE-COMTÉ

Bulletin d'adhésion 2013

NOM..... Prénom.....

Ou

Organisme, associations, divers :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Membre donateur fondateur : montant.....
(Sans obligation de participer aux travaux)

Adhérent et bénévole du Comité :

5 euros

Adhésion accompagnée du chèque à adresser au :

Comité d'Histoire Sociale Mines Energie Franche-Comté - Alain PHILIPPE
5 chemin du Fort - Benoît 25000 Besançon

Courriel : chame.fc@orange.fr tél : 07.86.33.18.86.



Le débat sur la transition énergétique, organisé en région, a commencé le 6 mars et se finira le 20 Juin. Vos représentants syndicaux, bien que non invités dans ces réunions, ont participé à plusieurs débats et ont donné leur avis sur le sujet.

Comment se fait-il que la CGT Mines énergie ne soit pas officiellement invitée à ces débats dans notre région ?

Le fait est que nos interventions ne sont pas du goût des organisateurs et dérangent ceux-ci.



Ce débat est au mieux un leurre au pire une mascarade puisque les choix politiques en la matière sont déjà pris : déréglementation, fin de la péréquation tarifaire (Loi Brottes), augmentation des tarifs, passage de 75% à 50% du nucléaire dans le mix énergétique, régionalisation de la production...

Pour autant ces débats doivent donner les éléments de réflexion pour la création d'une loi programmatique qui fixera la politique énergétique pour les 5 prochaines années, nous ne pouvons donc pas être muets.



Nos interventions cherchent à « éclairer » les participants sur la réalité du réseau et comment celui-ci fonctionne.

Il est facile de comprendre qu'avec 6820 MW d'éolien et 3126 MW de photovoltaïque installés en France nous ne pouvons assurer les pics de consommations qui oscillent entre 80 000 et 100 000 MW...

Nous ne disons pas que nous ne voulons pas des énergies renouvelables, nous disons que ce que veulent les Français c'est le modèle EDF GDF tel qu'il a été conçu en 1946 et qui leur a fourni pendant des décennies : une énergie sûre et bon marché !

Comment l'Etat va-t-il aller expliquer aux 6 millions de Français qui ont des difficultés à régler leur facture d'énergie en fin de mois qu'il faut augmenter les tarifs pour qu'ils consomment moins ?

Comment nous vendre la transition énergétique à l'Allemande alors qu'ils ont relancé des centrales à charbon pour palier au manque d'énergie suite à l'arrêt de 8 tranches de centrales nucléaires subitement ? Résultat un Allemand produit 10 tonnes de CO2 par an et par habitant et un Français 6 tonnes !

Jean-Christophe JACOTTOT

Factures d'énergies

Allez-vous les laisser continuer à faire flamber les prix ?



Un autre regard sur le vieillissement

Nous comptons 200 centenaires en 1950, il y en a 20 000 aujourd'hui.

Les gouvernements successifs, les médias, etc. martèlent une vive inquiétude voire une calamité quant aux conséquences économiques de l'allongement de la durée de vie et n'abordent pas, voire totalement à la marge, le progrès de l'humanité que cela représente et les perspectives d'espoir que cela pourrait ouvrir.

Car tout de même, la création de la Sécurité Sociale, la recherche publique, les progrès de la médecine et le système de santé français, tous basés sur la solidarité nationale, certes malmenés aujourd'hui, et créés par la volonté des intentions du Conseil National de la Résistance de surcroît dans un contexte de désastre de la guerre, n'y sont sans doute pas étrangers.

Comme c'est troublant de paradoxes, en 1946 c'était possible, mais aujourd'hui avec le spectre de « CRISIS » mondial permanent, dont on nous culpabilise à coups d'émissions télévisées quotidiennes et l'envolée des bourses pour des millions d'euros servis aux actionnaires à chaque instant, cela ne l'est plus ! Cherchez l'erreur !

La médiatisation des questions liées au vieillissement et présentes essentiellement sur sa dramatisation, sa culpabilisation vis à vis des jeunes, sur un discours moralisateur, sur la régression supposée de la solidarité intergénérationnelle ou interrogées sur les règles du « bien vieillir » en terme de marché, on parle surtout du grand âge que l'on traite comme un objet technique et l'on a très peu de réflexions sur le sens de l'acte de vieillir et ses moyens pour vivre.

Longtemps, les enjeux du vieillissement n'ont été abordés que dans le cadre de la médecine, gériatrie, gérontologie et psychiatrie qui ont travaillé sur le sujet et ont induit l'idée que vieillir était une maladie. La vieillesse pensée comme une maladie et assimilée à la dépendance et la ségrégation sociale a de ce fait une représentation très négative.

Pour l'économie contemporaine le retraité serait le dernier rempart d'un segment de marché de consommation et de potentiel de richesses pour renflouer les politiques publiques, les assurances, les loisirs, les voyages entre autres et cela juste avant une récession qu'ils nous organisent patiemment.

Et pourtant on oublie trop souvent que chez les retraités c'est comme chez les actifs, les rapports de « classes » y continuent leurs tensions et souvent s'aggravent en cas d'absence de réelles solidarités organisées et pérennes.

Arriver pourtant en bonne santé à la retraite, pour un actif, est un passeport pour d'autres créations, de rencontres, de découvertes et d'autres surprises tout au long de la vie. C'est donc dans ce contexte que nous sommes amenés à poser nos revendications d'une société pour tous les âges...

Et à faire admettre qu'à la retraite la vie ne s'arrête pas, il y a à faire, à imaginer, à anticiper !

De plus, cette approche se fait sur l'absence totale d'une réflexion sur le sens de ce que signifie vieillir dans la société ? Pourtant le vieillissement c'est la vie !

Dès le temps de la naissance l'enfant commence à vieillir ! Le vieillissement est donc un processus inhérent à toute existence, à toute vie. D'ailleurs, dans bien des pays, prendre de l'âge n'apparaît pas comme un drame, mais s'inscrit dans une logique de vie. Vieillir c'est continuer à vivre, à apprendre, à grandir et à partager. Curieusement de plus en plus dans nos représentations bien françaises, on devient « vieux » à des âges différents c'est suivant l'enjeu.

Dans le monde de l'entreprise, on devient senior vers 45 ans et après 50 ans pour beaucoup c'est le chômage et la difficulté de retrouver un travail car jugé non rentable voire coûteux, c'est selon. Dans celui du sport c'est beaucoup plus tôt, à 30 ans on est déjà bon pour la retraite cela ne rapporte plus assez pour les exploits à venir. Pour la Sécurité Sociale, le seuil de 60 ans reste une référence, mais vous me direz jusqu'à quand ? Mais pour l'heure c'était l'âge de la retraite. Pour celui où celle, lorsqu'on présente un handicap, on passe de la catégorie « personne handicapée » à celle de « personne dépendante » ce qui ouvre des droits très différents, sauf qu'ils oublient que « la dépendance » n'est propre qu'à la retraite.



Est normal puisque la vie en bonne santé augmente, consciemment ou non, les retraités se projettent d'une autre façon dans l'avenir qu'il y a cent ans voire cinquante. Avoir les moyens de vivre, de se projeter dans l'avenir, pouvoir participer à la vie sociale, avoir encore un rôle à jouer dans la société et rendre ce rôle visible : autant de questions qui nous sont posées et de défis à relever. Elles se posent avec acuité, parce que la société est largement inadaptée à la nouvelle donne démographique.

Construire une société pour tous les âges, c'est conquérir un nouvel environnement où habitat, transports, les services seront pensés pour tous les âges, où les politiques de santé répondront aux besoins de tous, où les solidarités intergénérationnelles pourront s'exprimer pleinement, où la culture, la formation seront accessibles à tous les âges.

C'est de notre capacité à conduire collectivement cette réflexion que dépendent les réponses que nous proposerons pour la construction d'une société pour tous les âges.

Bref, il serait utile que notre regard et celui de toute la société sur le vieillissement rajeunissent, grandissent et se modernisent, contribuons-y !

La CGT est la première organisation syndicale de France. Cela a encore été confirmé lors des dernières élections prud'homales.

La Fédération CGT mines énergie à ce titre défend les revendications spécifiques aux retraités au cœur de sa Confédération, elle s'attache à prendre en compte leur diversité et c'est ce qui donne à la C.G.T. toute sa richesse et son dynamisme.

Faire entendre sa voix passe par la reconnaissance de nouveaux droits fondamentaux tout au long de la vie. Ne renoncez pas ! Continuez à construire et à défendre ensemble avec les actifs un patrimoine, une histoire commune bien menacée ! Rejoignez-nous, syndiquez-vous, rejoignez la C.G.T.

Catherine Angyan

Je souhaite rejoindre la CGT :

**BULLETIN D'ADHESION OU DE CONTACT AVEC LES SYNDICATS CGT
DE BESANCON AU 03.81.83.83.83 OU MONTBELIARD AU 03.81.90.62.81**

NOM : Prénom :

Adresse :

Je souhaite adhérer à la section C.G.T. des Agents en Inactivité d'E.D.F. - G.D.F.

Je souhaite rencontrer un délégué C.G.T. afin de débattre.





Si nous laissons faire, nous pourrions entrevoir rapidement l'obligation pour la CCAS et les CMCAS d'exclure, de fait, les retraités.

L'amputation du 1% est, bien évidemment, motivée par les plans d'économies en vigueur dans les IEG.

Agents, actifs et retraités, élus, professionnels, bénévoles des organismes sociaux, engagés dans les activités sociales et de santé, militants des activités sociales, nous étions présents le 6 juin dernier devant le siège d'EDF SA à PARIS.

Nous vivons aujourd'hui une nouvelle tentative des employeurs de faire main basse sur vos activités sociales et de santé.

La direction d'EDF vient illégalement, d'amputer la dotation du 1% de 11 millions d'euros sur les exercices 2010 et 2011.

La Cour des comptes, qui ne peut pas être accusée d'être pro-CGT, avait reconnu qu'entre 2005 et 2009, EDF, par la seule modification des règles de calcul du 1%, avait déjà volé 180 millions au 1%.

« Volé » : le mot n'est pas trop fort puisque la subvention des activités sociales, fondée sur 1% des ventes d'électricité et de gaz, est d'abord le résultat du travail des salariés des IEG : un juste retour de la richesse qu'ils créent tous ensemble.

A l'inverse, les employeurs s'appuient sur un « relevé de conclusions », qui imposerait le calcul du 1%, non plus sur les ventes d'énergie mais sur la masse salariale.

La finalité est bien d'augmenter les dividendes versés aux actionnaires...

Michaël Fieschi, Président de la CCAS, et le conseil d'administration ont saisi le tribunal en référé pour que le droit soit rappelé à la direction d'EDF.

En référence à la bonne application des textes qui nous régissent, le juge des référés s'est prononcé en faveur de la CCAS et a condamné EDF SA à cesser immédiatement les prélèvements et à rembourser la totalité des sommes indûment prélevées.

C'est grâce à notre action collective que ces 11 millions d'euros vont revenir au service de la réponse aux besoins des électriciens et gaziers.

Gilles CHATELAIN



Les retraités et veuves de la section de Belfort se sont retrouvés en assemblée générale annuelle ce 30 avril pour s'informer et échanger sur l'actualité les concernant.

Cette année pas de rapport sur la situation générale un simple rappel des problèmes en cours afin de privilégier le débat dans la salle. Délégué de l'Union Fédérale des Retraités, Christian Borne, également membre de la section répondit avec clarté aux interrogations des présents.

Des échanges et débats ont eu lieu sur la CAMIEG, la CNIIEG et l'instauration autoritaire de la mensualisation par le gouvernement, entre autres... De nombreuses questions et échanges sur l'actualité des activités sociales, le patrimoine ont enflammé un débat réussi si l'on en croit les personnes présentes. Alain Philippe a brossé l'avancée des travaux en cours du Comité d'Histoire Sociale Mines Énergie Franche-Comté récemment créé.

Le bilan financier fût présenté par Jean Marie Cardot, trésorier de la section, et validé par l'ensemble des présents.
Le Bureau a été réélu : responsable Jean Pierre Dintzer, secrétaire Gérard Philippe et trésorier Jean-Marie Cardot.

A l'issue de l'assemblée générale une bonne soixantaine se sont retrouvés autour de la truite en gelée et le pavé de bœuf à la broche, concoctés par nos camarades Marc et Raymond Trappler et leur équipe... Chacun évoquant deçi delà souvenirs et sujets d'actualités. Pour finir notre bon René Masina et ses 89 printemps nous a fait frissonner lorsqu'il a entonné le refrain des gaziers de Belfort puis quelques chants « révolutionnaires » aux parfums d'Italie.
Un excellent moment de convivialité qui devrait inciter les absents à venir participer à ces rencontres fraternelles.

Catherine ANGYAN



René Massina chantant



5^{ème} Congrès de la FNME Commission Organisation Sollicitation Bénévoles

Chers (es) Camarades,

Comme vous le savez, la C.E.F. a décidé de convoquer le 5^{ème} congrès de notre fédération à BESANCON.

Celui-ci se déroulera du 14 avril au 18 Avril 2014, plus le Dimanche 13 avril pour la conférence de l'institut d'histoire sociale mines énergie.

Ce congrès devrait rassembler de l'ordre de 900 participants (délégués, invités, délégations étrangères, personnel fédéral, collaborateurs, exposants).

La fédération, avec l'accord de la coordination régionale et du syndicat de Franche-Comté Sud a chargé Maxime GUILLEMIN d'assurer la responsabilité de la coordination organisationnelle et logistique ainsi que de la liaison avec la fédération.

Si le syndicat de Franche-Comté Sud en sera le support puisque le congrès se tient sur son territoire, celui-ci est placé sous l'autorité de la fédération et de la coordination de la région, donc de tous les syndicats de la région.

C'est pour celle-ci, une responsabilité importante qui nécessite la mobilisation d'un maximum de camarades, militants et adhérents, actifs et inactifs, pour accueillir dans les meilleures conditions possibles l'ensemble des participants (80 camarades / jour).

Pour chaque syndicat et section retraités il serait utile de désigner un responsable chargé de trouver les camarades pour mener à bien cette organisation.

D'ores et déjà, il serait fort judicieux de ne pas prévoir d'I.R.P. dans cette période et de bloquer la semaine du congrès pour tous les militants de votre syndicat. Nous pouvons penser que nous aurons besoin de camarades du dimanche 13 au vendredi 18 Avril avec une participation maximale du lundi 14 au vendredi 18 Avril.

Au delà des éventuels détachements que nous pourrions obtenir, nous aurons à faire appel aux militants bénévoles pour assumer l'ensemble des tâches qui nous incomberont. A cet effet, vous trouverez, joint à ce courrier, un formulaire d'inscription. Nous vous demandons de le diffuser largement auprès des camarades susceptibles d'apporter leur concours. Il n'est pas obligatoire d'être disponible tous les jours de la semaine, même si cela est souhaitable pour faciliter l'organisation. Les camarades pourront être employés en fonction de leurs disponibilités et des besoins. Une fois ceux-ci définis de manière précise nous établirons un organigramme et un emploi du temps, et nous vous solliciterons en rapport des besoins.

Je pense qu'il est important de rappeler qu'un congrès c'est aussi une bonne école syndicale, même si les camarades aidant pour le bon déroulement de ce moment fort de notre organisation ne sont pas mandatés, ils vivront des moments forts de notre vie syndicale.

La tradition d'accueil des gens de notre région doit, à cette occasion, donner tout son sens. Aussi nous comptons sur vous, car cela dépendra de l'engagement de chacune et de chacun d'entre nous pour une réussite de ce 5^{ème} congrès.

Les formulaires dûment remplis sont à renvoyer au syndicat de Franche-Comté sud avant le 15 octobre pour un 1er point afin de finaliser au 1er Décembre.

Avec nos remerciements, recevez, chers (es) camarades, nos fraternelles salutations.

Maxime GUILLEMIN
Marc PAUTOT
Pascal TOZZI

ErDF-GrDF Syndicat CGT 57, rue Bersot -BP 1209 25004 BESANCON CEDEX
Tel : 0381838383 - 0673572937 max.cgtdf@gmail.com



5^{ème} CONGRES de la FNME Du 13 au 18 AVRIL 2014 FICHE D'INSCRIPTION POUR PARTICIPATION BENEVOLE

ENTREPRISES : BRANCHE :

SYNDICAT :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TEL : PORTABLE :

E.Mail :

ACTIF :

AGE : SEXE : Masc : Fém :

DISPONIBILITES (cocher les cases de votre dispo.)

	Dim 13	Lun 14	Mar 15	Mer 16	Jeu 17	Ven
18 Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ap.Midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaitez-vous être hébergé(es) :	OUI <input type="checkbox"/>		NON <input type="checkbox"/>			
Si OUI :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Permis de conduire, date d'obtention :

VOITURE : immatriculation :

Fiche à retourner à l'attention de Maxime GUILLEMIN syndicat CGT Franche-Comté SUD (adresse ci-dessous)

ErDF-GrDF Syndicat CGT 57, rue Bersot -BP 1209 25004 BESANCON CEDEX
Tel : 0381838383 - 0673572937 max.cgtdf@gmail.com



La CCAS ne se laissera pas plumer !!

En début de séance du Conseil d'Administration du 16 mai, le Secrétaire Général de la CMCAS Franche-Comté a fait la déclaration suivante :

La CGT ne s'explique pas la baisse du 1% .
De plus de 477 millions d'euros l'an dernier, le 1% n'est que de 475,4 millions d'euros cette année.
Notons toutefois que les résultats des entreprises sont affichés en hausse, comme les dividendes qui seront versés aux actionnaires, et que les salaires sont bloqués.
Après un simulacre de discussion arrêté unilatéralement le 20 décembre, l'opacité perdue sur notre 1%.

Les employeurs espèrent rendre inéluctable le passage à la masse salariale, qui est leur seule proposition.
Quelle fédération accepterait ce marché de dupes ?

Pourquoi depuis 2009 l'augmentation n'est que de 5 879 870 euros soit 0,3% par an ?
Pourquoi de 2009 à 2012, Gaz de France a réduit sa dotation de 14 millions d'euros ?
Pourquoi EDF a diminué sa dotation de 8 millions d'euros entre 2011 et 2012 ?

Au manque à gagner de 180 millions d'euros pour EDF, que fixe la cours des comptes, dans son dernier rapport, s'ajoute le désengagement GDF Suez !
Seules les entreprises non nationalisées sont en augmentation sensible, constat que l'on peut expliquer par la pugnacité des relances de la CGT.

Lorsqu'il s'agit de remettre en cause les orientations politiques ou la gestion par les seuls salariés, certains n'hésitent pas à s'appuyer sur les rapports de la cours des comptes, mais quand ce même rapport pointe du doigt l'opacité du calcul du 1%, les mêmes n'en font pas état.

La CGT exige :

1. Une explication précise sur le calcul 2012
2. La mise à disposition de toutes les fédérations des éléments et indicateurs permettant de faire des propositions pour que le 1% soit significatif des richesses produites dans la branche des IEG et que ces richesses soient redonnées aux salariés les ayant créées.
3. Le rattrapage des années antérieures sous la forme d'une dotation exceptionnelle.

La CGT a demandé que cette déclaration soit transformée en motion et soumise au vote du prochain Conseil d'administration de la CMCAS Franche-Comté.
Cette stratégie d'attaque de nos activités sociales s'inscrit dans la suite logique de casse de notre Statut avec toutes ses composantes : tarif agent, pouvoir d'achat, régime de retraite ...

Elections IDCP

Les titulaires de contrat IDCP Franche Comté éliront prochainement leurs deux représentants titulaires et deux suppléants au Conseil consultatif. Les élections se feront par correspondance et les votes devront être retournés avant le 28 juin.

Assemblée Générale de CMCAS

Après la tenue des AG de SLVie, la CGT invite tous les bénéficiaires à se rendre à l'assemblée générale de la CMCAS qui se tiendra le 28 juin au matin au restaurant Achard à Pirey. Cet instant de démocratie est l'occasion d'aborder tous les sujets abordés, sans aucun tabou : vacances, Camieg, Mutieg, patrimoine, restauration.

Certains des vœux émis seront débattus à cette assemblée générale d'autres remonteront aux instances CCAS.

Tournées des réunions d'informations syndicales pour Septembre et Octobre 2013

Le Mardi 10 septembre de 08h00 à 10h00	à	Baume les dames, salle Hertz
Le Mardi 10 septembre de 14h00 à 16h00	à	Gray, salle à côté du magasin
Le Jeudi 12 septembre de 08h00 à 10h00	à	Pontarlier, salle Mermoz
Le Jeudi 12 septembre de 14h00 à 16h00	à	Le Russey, salle du site
Le Mardi 17 septembre de 08h00 à 10h00	à	St Claude, salle du site
Le Mardi 17 septembre de 14h00 à 17h00	à	Morez, salle du site
Le Jeudi 19 septembre de 14h00 à 16h00	à	Besançon, salle sous médico
Le Mardi 24 septembre de 08h00 à 10h00	à	Lons le Saunier , salle 106
Le Mardi 24 septembre de 14h00 à 17h00	à	Champagnole, salle du site
Le Jeudi 26 septembre de 08h00 à 10h00	à	Tilleroyes , salle Victor Hugo
Le Mardi 1er octobre de 08h00 à 10h00	à	Palente, salle Ulysse
Le Jeudi 3 octobre de 08h00 à 10h00	à	Dole, salle Barthélémy



Information

Restez connectés avec votre CGT
Pensez à consulter
notre site internet

www.franche-comte.fnme-cgt.fr

